FONDS DIVERSIFIE A



SYNTHESE **MENSUELLE DE GESTION**

31/03/2016

DIVERSIFIÉ ■

Données clés

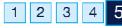
Valeur Liquidative (VL) : 112,25 (EUR) Date de VL et d'actif géré : 31/03/2016 Actif géré : 4 586 (millions EUR) Indice comparatif : Eonia capitalisé Éligibilité : Compte-titres, Assurance-vie

Objectif d' investissement

L'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée de 5% au-delà de l'Eonia capitalisé sur l'horizon d'investissement recommandé, après prise en compte des frais courants.

L'équipe de gestion met en place une gestion diversifiée, flexible et de conviction sur la base de ses anticipations sur l'évolution des différents marchés. Ainsi, la gestion du fonds cherche à s'adapter aux mouvements de marchés en vue de délivrer une performance durable. Les positions sur les marchés d'actions, de taux et de devises seront mises en place à la fois via des titres vifs et des OPC.

Profil de risque et de rendement (SRRI)







A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Il n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Indicateurs Sensibilité 3,94 Notation BBB-36,63% **Exposition actions** 29,88% Poids des OPC en % de l'actif Nombre de lignes en portefeuille 775

- Portefeuille (112,25)

Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	31/12/2015	29/02/2016	31/12/2015	31/03/2015	28/03/2013	-	07/02/2012
Portefeuille	-2,38%	1,95%	-2,38%	-8,56%	5,67%	-	12,25%

Performances calendaires *

	2015	2014	2013	2012	2011
Portefeuille	-0.67%	6.03%	3.99%	-	-

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	7,66%	5,54%	-
Ratio de Sharpe	-1,09	0,32	_

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-14,25%
Délai de recouvrement (jours)	124
Moins bon mois	01/2016
Moins bonne performance	-3,26%
Meilleur mois	10/2015
Meilleure performance	2,71%

^{*} Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.



Commentaire de gestion

En mars, les tensions financières se sont apaisées sur fond de remontée des cours du pétrole et de chiffres économiques en légère amélioration dans les pays développés. En effet, les ventes au détail, la production industrielle et le crédit bancaire ont montré une progression de l'activité depuis le début de l'année en zone euro. Par ailleurs, la Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer son soutien monétaire qui ont dépassé les attentes.

Dans ce contexte de baisse de l'aversion au risque, les actions ont progressé de 2.5% en zone euro et de 6.4% pour le SP 500. Le rebond a été plus marqué pour les marchés émergents +10.1%.

Même si nous maintenons toujours notre forte conviction sur les actions zone euro, nous avons réalloué une partie de notre portefeuille actions afin d'optimiser le couple rendement/risque. Notre exposition aux actions est de 36,9% dont 21,2% d'actions zone euro. Nous avons intégré davantage de diversification en investissant sur les actions américaines qui profitent d'un mini cycle de redémarrage économique, les actions des pays émergents profitant de valorisations attractives, et sur l'immobilier côté européen qui bénéficie d'un environnement de taux bas et d'une perspective de rendement intéressante. Sur la partie obligataire, nous conservons notre portefeuille inchangé avec une exposition à 60,1% dont 36,1% d'obligations d'Etats qui constituent toujours une valeur refuge.

Décomposition de la performance depuis le début de l'année

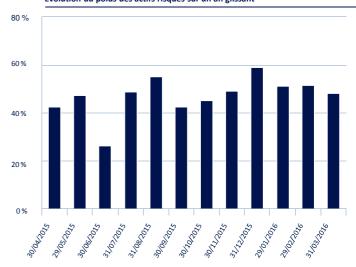
Total	- 2 .37 %
Volatilité	-0,02%
Change	-0,15%
Frais de gestion	-0,37%
Monétaire	0%
Performance absolue	0,02%
Taux	1,92%
Actions	-3,77%

Composition du portefeuille

Évolution de l'allocation d'actif

	31/12/2015	29/02/2016	31/03/2016
Actions	44,12%	40,06%	36,78%
Zone euro	30,56%	28,11%	19,45%
USA	0%	0%	3,00%
Asia émergente	3,50%	1,82%	0%
Pays émergents	0%	0%	1,97%
Europe	1,49%	1,73%	1,75%
Or	0,23%	0,32%	0,32%
Japon	4,31%	4,10%	4,14%
Immobilier	1,98%	1,93%	4,09%
Monde	2,06%	2,04%	2,06%
Bonds	56,26%	61,81%	60,20%
Zone euro	0%	6,43%	6,44%
Pays émergents	4,79%	5,77%	5,55%
États (Govies en anglais)	22,48%	25,94%	23,09%
Haut rendement (High Yield en anglais)	10,05%	5,69%	5,80%
Investment Grade	18,94%	17,98%	19,31%
Money Market	0%	-1,87%	1,03%
Money Market	0%	-1,87%	1,03%
Performance absolue	0%	0%	0%
Change	0%	0%	0%
Global Macro	0%	0%	0%

Évolution du poids des actifs risqués sur un an glissant

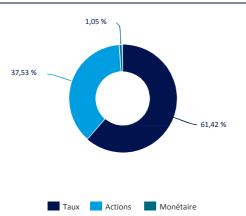


Les actifs risqués regroupent : les actions, les obligations à haut rendement et les obligations émergentes.

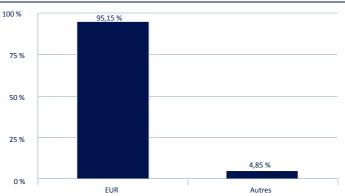
L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.

Composition du portefeuille - Allocation d'actifs

Allocation d'actifs



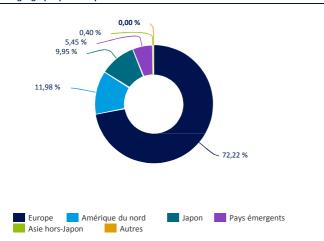
Principales expositions de change



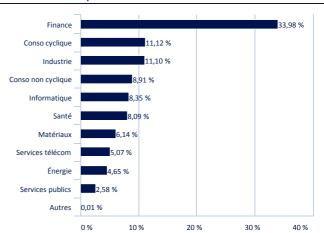


Composition du portefeuille - Poche actions

Répartition géographique de la poche actions



Répartition sectorielle de la poche actions

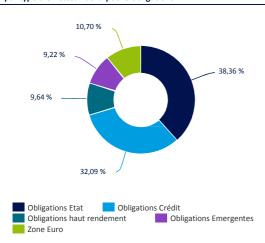


Principaux émetteurs actions

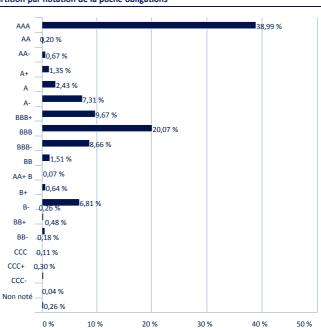
	% d'actif
OPC ETF FTSE EPRA EUR RE EST UC	3,08%
OPC ETF MSCI WORLD	2,06%
OPC ETF EURO SX50 UC	1,17%
OCP ACTIONS FONCIER	1,01%
OPC ACTIONS EMERGENTS	0,99%
OPC FD EQ EMERGING WORLD	0,98%
OPC ETF JAPAN TOPIX UCITS E	0,61%
UNILEVER NV	0,51%
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	0,49%
ALLIANZ SE	0,44%
Total	11,33 %

Composition du portefeuille - Poche obligations

Répartition par type d'émetteur de la poche obligations



Répartition par notation de la poche obligations



La poche obligations comprend les titres détenus directement ou indirectement via un OPC. En cas de détention d'un OPC, la répartition tient compte de la note de l'OPC et non pas de la répartition des notes des instruments détenus par cet OPC. La répartition n'inclut pas les instruments monétaires ni les dérivés.

FONDS DIVERSIFIE A



Principales lignes d'obligations

	Se cteur	% d'actif	Sensibilité	
UNITED STATES OF AMERICA	États hors Zone Euro	23,09%	2,12	
ITALIAN REPUBLIC	États Zone Euro	6,44%	0,50	
OPC FD BD EURO HIGH YIELD	-	3,98%	0,13	
OPC ETF FLOAT RATE EUR CORP 1-3	-	2,17%	0	
OPC FD BD US CORPORATE	-	0,98%	0,07	
PETROLEOS MEXICANOS (PEMEX)	Industrie	0,71%	0,03	
SLOVENIA	États Zone Euro	0,65%	0,04	
CROATIA	États hors Zone Euro	0,63%	0,03	
ROMANIA	États hors Zone Euro	0,61%	0,03	
PERTAMINA PERSERO PT	Industrie	0,56%	0,03	
Total	-	39 ,80%	2 ,99	

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Date de création de la classe	07/02/2012
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	Diversifié
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	2,00% ⊤⊤C
Frais de gestion indirects annuels maximum	1,00% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20 %
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	1,70% (prélevés) - 30/06/2015
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	07/02/2012: Aucun

FONDS DIVERSIFIE A



Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, SICAV ou compartiment d'OPCVM présentés dans ce document ("les OPC") et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources que la société de gestion considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas sun indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces dernières. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens de dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d''investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.